



Le mot du président

Avec la naissance du site internet de l'Amicale, (<http://amicale.140.free.fr/> créé par Wilfried PFISTER), un nouveau vecteur de communication est mis en œuvre depuis le début de cet été pour le rayonnement de notre association. Il se veut être un outil au service de tous et nous permettra de communiquer sur nos prochains projets de 2010. Un avant goût dans cette huitième lettre...

Jean-Philippe PIQUARD

Vous pouvez participer à la rédaction d'articles ou de témoignages, pour les prochains bulletins ou lettres, en envoyant vos suggestions de textes, photos, en nous tenant aussi au courant des événements qui vous concernent et qui font perdurer les liens amicaux du 140. Pour cela, écrivez à notre secrétaire (Patrick DAVIN – 3 rue René Clair – 38130 Echirolles - 04 76 09 67 68) ou au siège social.

Agenda

- Fin octobre : Réunion du bureau.
- Décembre : Bulletin annuel n°82.
- Février 2010 : Assemblée générale annuelle.
- Juin 2010 : Voyage organisé pour le 70^{ème} anniversaire des combats de La Somme.

Histoire

L'origine du 140.

En 1793, au moment des guerres de la Révolution, une nouvelle organisation de l'infanterie voit le jour. Il est décidé de créer des demi-brigades formées par un bataillon des anciens régiments de ligne et deux bataillons de volontaires.

La 140^{ème} demi-brigade de bataille est formée à Anweiler le 10 messidor an II (28 juin 1794). Elle est constituée par l'amalgame du 2^{ème} bataillon du 75^{ème} Régiment d'Infanterie (ex-Monsieur sous l'Ancien Régime), du 3^{ème} bataillon du Doubs et du 11^{ème} bataillon du Jura. Ces trois bataillons appartenaient à l'armée du Rhin sous les ordres du Général MICHAUD. Ils ont pris part à la campagne de 1793 qui s'est terminée par la reprise des lignes de Wissembourg et le déblocus de Landau.



La 140^{ème} demi-brigade est placée sous le commandement du chef de brigade Lubin Martin VANDERMAESEN, âgé en 1794 de 28 ans. Soldat puis sous-officier dans l'armée royale, il devient officier au moment des guerres de la Révolution. Il deviendra Général de brigade en 1799 et Général de Division en 1803. Blessé à Saint-Jean-de-Luz le 31 août 1813, il meurt des suites de ses

blessures à Ascain le 1^{er} septembre 1815. Il fait partie des 660 personnalités à avoir son nom gravé sous l'Arc de Triomphe de la place de l'Étoile.

Avancements et Récompenses

Médaille des Services Militaires Volontaires échelon Argent pour l'ADC VITINGER, l'ADC MOREL, l'ADJ COLL, l'ADJ SANCHEZ PEREZ, le CNE GUINET et l'ADC KHIREDI.

Médaille de la Défense Nationale échelon Argent pour le MCH VEDELAGO.

Avancement : les SLT COUZON et DE SCHUYTENEER, les ASP GARDIN et SCARINGELLA

L'Amicale adresse toutes ses félicitations aux décorés et nouveaux promus.

1940 - 2010

Somme - Août 2009

En voyage dans le Nord à Lille, au moment de préparer notre retour sur Grenoble après un coup d'œil sur la carte routière, je me suis aperçu que notre itinéraire passait par Saint Quentin et que le nom de Ham apparaissait à proximité.

Des souvenirs de récits d'anciens du 140 ainsi que des photos de commémorations ramenées par des membres du bureau il y a quelques années, me revinrent en mémoire.

Après un rapide coup de téléphone à notre cher président afin de prendre quelques renseignements, direction La Somme en famille. Après une heure de voyage au sortir de l'autoroute, nous nous sommes retrouvés en pleine campagne au milieu de grandes étendues cultivées avec quelques petites zones boisées disséminées. On a du mal à imaginer que dans ce paysage calme et tranquille se sont passés de très violents combats en mai et juin 1940.

Au bout de quelques minutes nous sommes arrivés dans la petite commune de Sancourt. Nous nous sommes mis en recherche de la Mairie. Au bout d'un petit chemin nous trouvâmes celle-ci proche de l'Eglise. Sur le mur de la mairie, une plaque à la mémoire des Alpains BONAUAUD et GERMAIN morts à Sancourt le 19 mai 1940. En face



dans un petit espace vert à côté d'un banc, une plaque montée sur un poteau le nom de notre camarade Noël ARNAUD décédé en 2006, compagnon de combat. De GERMAIN et BONAUAUD. Après quelques minutes de recueillement, direction Ham, ville dans

laquelle le 140 résista avec héroïsme à l'avance des Allemands avant de se replier sur ordre. Arrivé sur place, nous consultons le plan de ville afin de trouver le canal et la sucrerie citée fréquemment dans les récits de l'époque. Une fois repérés, grâce à l'aide d'un habitant de Ham intrigué par le stationnement d'un véhicule immatriculé 38 devant sa maison nous partons en direction du canal. Un pont fleuri traverse le canal et sépare Ham d'Eppeville, au loin sur la droite on peut apercevoir deux grandes cheminées qui dominent la sucrerie. Côté Eppeville, une plaque fixée sur une maison rappelle le combat des Alpains du 17 mai au 6 juin 1940. Notre parcours nous mènera, pour finir, sur le site de la sucrerie (Saint-Louis) toujours en activité aujourd'hui. On peut apercevoir au loin au fond de la cour les rives du canal où Allemands et Français se livrèrent des combats intenses.

Malheureusement, le temps passe vite et il nous reste encore plus de 700 km à faire pour rejoindre Grenoble. Je reprends donc la route après cette halte chargée d'histoire et d'émotion avec l'espoir de pouvoir revenir ici l'année prochaine pour le 70^{ème} anniversaire des combats avec une délégation de l'amicale du 140 RIA.

Dominique BRUN-BELLUT



IN MEMORIAM

Eric CHARLES nous a quitté le 14 août 2009 suite à un accident de moto. Nos plus sincères et chaleureuses pensées ont accompagné Emmanuelle son épouse et ses deux filles.

Quoi de neuf aux Batteries des Chambarans et Taillefer ?

Chambaran investi par les réservistes du 93^{ème} R.A.M.

Du jeudi 25 au dimanche 28 juin, pour la dernière activité de l'année scolaire, les batteries Chambaran et Taillefer ont été convoquées pour des manœuvres dans le camp de Chambaran.



L'arrivée des troupes le jeudi soir au quartier de Reynies plante rapidement le décor et surtout rythme nos futures activités. En effet, une fois un nombre suffisant de personnels atteint, nous attaquons le chargement des véhicules des différents matériels dont nous avons besoin pour ce séjour en campagne.

Après le chargement des TRM, P4 et autres GBC, les batteries se relaient pour la perception de l'armement. A l'issue, l'ordre d'embarquer est donné et les batteries se mettent en route. Au terme d'une heure et demie de transport, nous nous installons dans nos chambres respectives

et commençons une instruction sur la manipulation du fusil de précision, ses caractéristiques et surtout la bonne position à avoir, en prévision du tir du lendemain.

C'est aussi l'occasion d'avoir une rapide découverte en démonstration, d'armes très connues comme l'AK 47 ou le SIG.

Le vendredi matin l'excitation est grande dans la batterie : pour beaucoup c'est la première fois qu'ils tirent au FRF2 et les fameuses grenades à fusils. Mais avant les premiers tirs FLG, nous devons naturellement travailler la bonne posture à adopter pour un tir couche. Après un rappel des consignes de sécurité, nous devons également nous assurer que le pas de tir est sécurisé. Plusieurs vedettes sont postées autour de la zone pour interdire le passage. Deux grenades fumigènes par personne sont tirées.

Nous rejoignons ensuite le pas de tir suivant adapté à l'utilisation des FRF2 et des FAMAS.

Une fois les FRF2 réglés par les cadres, nous procédons à un tir de 5 cartouches sur des cibles à 200 m, les résultats varient selon l'aisance des personnels avec cette arme, mais dans l'ensemble les résultats sont très corrects. Vient ensuite le tir au FAMAS ; cette fois les tirs sont commandés par les chefs de groupes, ces derniers étant contrôlés. L'objectif de la manœuvre est d'effectuer une progression de 175 m en ligne avec plusieurs postures de tir.

Pour finir cette séance de tir nous passons à l'apprentissage de la « doublette », particularité qui consiste à tirer de façon quasi-simultanée deux cartouches : dans l'ensemble, ce tir est réussi.

A l'issue des tirs, nous rejoignons le village de combat. Cette fois nous devons apprendre la progression en milieu urbain et l'assaut d'un



bâtiment. Nous travaillons le franchissement des portes et des fenêtres avec différentes méthodes et selon l'infrastructure. Pour la sécurisation du bâtiment, son inspection s'impose. Pénétrer dans un lieu oblige une description précise des

pièces pour permettre au reste du groupe d'y pénétrer, la liaison visuelle n'étant pas toujours évidente.

La suite des événements nous amène à un exercice de 18 heures, où la mission des deux batteries se découpe en plusieurs parties. Nous

passons la soirée à reconnaître et sécuriser un itinéraire, pendant que la 2^{ème} section est chargée d'exfiltrer un prisonnier. Tard dans la nuit, nous installons le bivouac tactique. Le peu de sommeil que l'on a est perturbé par plusieurs accrochages entre la 2^{ème} section et les plastrons, mais notre périmètre de défense est quasi hermétique car les plastrons ne réussissent pas à entrer dans le secteur pour s'emparer de notre prisonnier. Au lever du jour, malgré une météo capricieuse, notre nouvelle mission est de sécuriser un village. Habitation par habitation nous fouillons le village afin de localiser et neutraliser un groupe terroriste qui s'y est abrité. Notre détachement localise le groupe terroriste qui s'est retranché sur le toit avec un arsenal de grenades et d'explosifs. La maison elle aussi est excessivement piégée et donne du mal à notre groupe d'assaut. Après plusieurs minutes d'affrontement, l'assaut du toit est finalement donné à grand renfort de grenades et de fumigènes et nous mettons fin à ce bras de fer. Notre dernière manœuvre consiste à exfiltrer une prisonnière sur une DZ dans un temps imparti. Notre dispositif et notre vitesse de déplacement ont vraisemblablement pris de court les plastrons qui n'ont pas réussi à entraver notre action. Réussite totale dans l'accomplissement de la mission qui nous a été confiée, l'évacuation simulée de la prisonnière par hélicoptère marquant la fin de l'exercice.

L'après-midi, nous nous remettons en condition pour la cérémonie de passation de commandement de la batterie des Chambarans entre le capitaine GAFFODIO et le capitaine SAVIN. La cérémonie accompagnée de la musique militaire comprend aussi une remise de médailles. Tout se déroule sous un grand soleil, annonçant notre barbecue cohésion en soirée. A cette occasion, le lieutenant-colonel FRENOD, quittant le 93^{ème} RAM, a reçu quelques cadeaux, offerts par les deux unités de réserve et l'amicale du 140.

Le dimanche matin, retour au quartier, la batterie Taillefer nettoie son armement tandis que la batterie des Chambarans dit au revoir à son capitaine avec émotion. Notre batterie peut aisément imaginer le ressenti de

ces hommes envers celui qui les quitte après les avoir commandés durant deux ans.

Au finex, un rassemblement des deux batteries au cours duquel l'encadrement nous félicite pour le bon déroulement du séjour et notre évolution globale tout au long de l'année.

Bien que le « rompez les rangs ! » soit lancé, les hommes font trainer un peu leur départ, car pour la plupart nous ne reviendrons plus au quartier pendant deux mois.

ADM Quentin DESCHAUX



Information sur la réserve opérationnelle de l'Armée de Terre :

Le site officiel : www.reserves.terre.defense.gouv.fr

Un site non-officiel où les B5 et B6 sont représentées : www.reserviste.com

Cotisation 2009

Avant la fin de l'année, pensez à régler votre cotisation pour 2009 en envoyant votre bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Amicale du 140^{ème} R.I.A. au Trésorier de l'Amicale : Dominique BRUN-BELLUT - 12 rue Henri Cœur - 38420 DOMENE - 04.76.77.48.16 - Cotisation annuelle : 15€ / cotisation à vie : 200€.

Musée des Troupes de Montagne

Inauguré le 1^{er} octobre dernier, le musée des Troupes de montagne est ouvert tous les jours de 10h à 18h sauf les lundis. Installé dans le cavalier casematé du fort, en haut de la Bastille à Grenoble, ce musée invite le visiteur à se plonger dans l'univers des soldats de montagne.

Tarifs des entrées :

- Gratuit pour les scolaires, les moins de 18 ans et les personnels de la Défense,

- Adulte : 3 € - Demi-tarif sur présentation d'un billet de téléphérique (Aller simple ou Aller retour) en cours de validité.

